



Elèves à mobilité réduite

publié le 27/11/2019

Depuis la rentrée 2019, le collège Jean Monnet est doté d'ascenseurs.

Procédure pour utiliser quand nécessaire cet équipement :

- ▶ L'élève se présente à la vie scolaire pour **demandeur une clé d'accès** aux ascenseurs.
- ▶ Il **renseigne le cahier de suivi** pour signifier l'emprunt de la clé.
- ▶ Il utilise l'ascenseur pour accéder aux étages, accompagné d'**un camarade (et un seul)**.
- ▶ Il **rend la clé en fin de journée** même s'il en a besoin les jours suivants (il se représente chaque matin selon la même procédure tout le temps que durera son besoin d'accompagnement)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.